

7 décembre 2001

Vol. 14 – N° 49

Sommaire

| | |
|---|-----|
| Peste porcine classique en Espagne : suspicion | 283 |
| Encéphalopathie spongiforme bovine au Japon : troisième cas | 284 |

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN ESPAGNE Suspicion

(Date du dernier foyer signalé précédemment : 19 septembre 2001).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 5 décembre 2001 du Docteur Ignacio Sánchez Esteban, sous-directeur général de la santé animale, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Madrid :

Date du rapport : 5 décembre 2001.

Le 5 décembre 2001, les autorités sanitaires de la Communauté autonome de Catalogne ont notifié, conformément au Décret royal n° 2159/1993, une suspicion de peste porcine classique dans la commune de Calldetenes-Osona.

Foyer présumé :

| Localisation | Nombre |
|---|--------|
| commune de Calldetenes-Osona, province de Barcelone, Communauté autonome de Catalogne | 1 |

Description de l'effectif atteint : porcs de reproduction et d'engraissement.

Nombre total d'animaux dans le foyer présumé :

| espèce | sensibles | cas | morts | détruits | abattus |
|--------|-----------|-----|-------|----------|---------|
| sui | 2 764* | 60 | 2 | ... | ... |

* 1 734 porcs à l'engrais, 754 porcelets, 274 truies reproductrices et 2 verrats pour la monte.

Diagnostic : la suspicion est motivée par l'existence d'un tableau clinique évocateur ; on compte 60 animaux atteints et 2 animaux morts. Les résultats des épreuves réalisées par le laboratoire national de référence, le CISA-INIA⁽¹⁾, sont attendus.

Epidémiologie : des enquêtes épidémiologiques sont en cours sur l'origine de la maladie.

Mesures de lutte : les mesures de lutte établies par le Décret royal n° 2159/1993 sont en cours d'application.

(1) CISA-INIA : Centro de Investigación en Sanidad Animal – Instituto Nacional de Investigación y Tecnología Agraria y Alimentaria (Centre de recherche en santé animale – Institut national de recherche et de technologie agricole et alimentaire).

ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE AU JAPON
Troisième cas

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 6 décembre 2001 du Docteur Shigeo Miyajima, directeur de la division de la santé animale, ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, Tokyo :

Date du rapport : 5 décembre 2001.

Nature du diagnostic : de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 21 novembre 2001.

Foyers :

| Localisation | Nombre |
|--------------------------------|--------|
| Seida Gun, préfecture de Gunma | 1 |

Description de l'effectif atteint : une vache Holstein âgée de cinq ans et huit mois, qui se trouvait dans un élevage laitier de la préfecture de Gunma, et qui a été abattue à l'abattoir le 29 novembre 2001.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

| espèce | sensibles | cas | morts | détruits | abattus |
|--------|-----------|-----|-------|----------|---------|
| bov | 69 | 1 | 0 | 0 | 1 |

Diagnostic :

- Les prélèvements encéphaliques effectués sur cette vache ont fourni un résultat positif à l'épreuve ELISA⁽¹⁾ de détection de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) requis par le ministère de la santé, du travail et de la protection sociale pour tous les bovins abattus à l'abattoir depuis le 18 octobre.
- Une épreuve Western blot et un examen immunohistochimique de confirmation ont été réalisés par le Centre d'inspection des denrées importées et des maladies infectieuses de la station de quarantaine de Yokohama et l'Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro, avec un résultat positif le 30 novembre pour le même prélèvement.

A. Laboratoires ayant effectué le diagnostic :

- Centre d'inspection des viandes de Chuo, à Saitama (préfecture de Saitama) ;
- Centre d'inspection des denrées importées et des maladies infectieuses de la station de quarantaine de Yokohama, à Yokohama (préfecture de Kanagawa) ;
- Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro (préfecture d'Hokkaido).

B. Epreuves diagnostiques réalisées : épreuves ELISA⁽¹⁾ et Western blot, et examen immunohistochimique.

Source de l'agent / origine de l'infection : recherches en cours.

Mesures de lutte :

- Le Centre général d'hygiène du bétail a imposé un contrôle des déplacements à l'entrée et à la sortie de l'élevage laitier de la préfecture de Gunma où ce cas d'ESB a été découvert.
- Identification de tous les animaux qui ont été en contact avec la vache atteinte.
- Enquête épidémiologique afin de déterminer si les aliments utilisés dans l'élevage ont pu être la source de l'infection.

Note du Bureau central de l'OIE : Ce cas d'ESB est le troisième signalé au Japon. Désormais, la notification d'éventuels nouveaux cas d'ESB au Japon ne sera plus publiée dans les *Informations sanitaires* mais il sera procédé à une mise à jour immédiate du tableau sur le nombre de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine signalés dans le monde (hors Royaume-Uni) accessible sur le site Internet de l'OIE, à l'adresse suivante : http://www.oie.int/fr/info/fr_esbmonde.htm.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.